

COMMUNIQUE

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, S.E. Joseph DION NGUTE**, s'est tenue ce jeudi 27 août 2020, la 21^{ème} réunion hebdomadaire du Comité interministériel chargé d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun.

Au cours de cette concertation, les participants ont échangé sur :

1. la situation de la pandémie du COVID-19 au Cameroun ;
2. la mobilisation communautaire en faveur de la prévention des personnes socialement vulnérables dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 ;
3. la réouverture des frontières européennes aux ressortissants camerounais.

Dans son rapport, le Ministre de la Santé Publique a fait savoir que **19142** personnes ont été testées positives au COVID-19, depuis l'apparition de cette maladie au Cameroun. A ce jour, l'on dénombre **17651** patients guéris et **411** décès, soit un taux de rémission de **92,2%**, contre **91,4%** la semaine dernière. Dans l'optique de limiter la propagation du virus, 102 sites de dépistage ont été mis sur pied et des caravanes itinérantes sont organisées dans les administrations et les lieux de grands rassemblements. Outre le dispositif en place dans les ports et les aéroports, 35 unités de santé sont désormais opérationnelles à différents postes frontières, à l'effet de renforcer la sécurité sanitaire du pays.

Par ailleurs, les services spécialisés du Ministère de la Santé Publique s'attèlent à l'élaboration, en liaison avec les administrations compétentes, des protocoles sanitaires à implémenter dès la reprise de la saison sportive et de la rentrée scolaire et universitaire 2020/2021.

En ce qui concerne la mobilisation communautaire autour de la prévention des personnes socialement vulnérables dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, en particulier les enfants, les personnes âgées et handicapées, le Ministre des Affaires Sociales a indiqué que les initiatives engagées portent notamment sur le lancement, dès le 1^{er} avril 2020, de l'opération de confinement des enfants de la rue, dont 102 sur les 162 enrôlés ont pu réintégrer leurs familles, tandis que 43 ont été placés à l'Institution Camerounaise de l'Enfance de Bétamba.

L'accent a également été mis sur l'élaboration et l'exécution d'un Plan d'Action Opérationnel de protection des personnes handicapées contre le COVID-19, la conduite d'une campagne spéciale de sensibilisation et d'information en vue de la prévention de la propagation du coronavirus en milieu autochtone, l'accompagnement psychosocial des personnes infectées et affectées, grâce au déploiement des travailleurs sociaux aux côtés des personnels médicaux. Ces actions sont appelées à s'intensifier, afin de renforcer le dispositif de prévention mis en place en faveur des personnes socialement vulnérables.

S'agissant de la réouverture des frontières européennes aux ressortissants camerounais, il ressort du compte rendu présenté par le Ministre des Relations Extérieures que les négociations se poursuivent avec les Ambassadeurs des pays concernés. Le Gouvernement s'emploie à fournir en temps réel aux autorités de l'Union Européenne, les informations sur la stratégie mise en œuvre au titre de la riposte contre le COVID-19, dont les résultats au fil des semaines attestent d'une bonne maîtrise de la gestion de cette pandémie au Cameroun. Quant aux Ambassadeurs concernés, ils se sont engagés à poursuivre le plaidoyer en faveur du Cameroun, auprès des autorités européennes compétentes.

Au cours des échanges, le Délégué Général à la Sûreté Nationale a rendu compte de l'état d'exécution des directives qui lui avaient été prescrites au cours des précédentes réunions. Le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique a, pour sa part, fait le point du lancement de la 5^{ème} édition des vacances citoyennes et patriotiques, dans le contexte de lutte contre le COVID-19. A l'issue des échanges, le Chef du Gouvernement a prescrit :

- au **Ministre des Affaires Sociales**, de poursuivre et d'intensifier les initiatives engagées, dans l'optique d'une meilleure protection des couches socialement vulnérables contre le coronavirus ;
- au **Ministre des Relations Extérieures**, de maintenir le dialogue avec les Ambassadeurs des Etats membres de l'Union Européenne, afin qu'ils assurent résolument le plaidoyer du Cameroun auprès des organes compétents de cette communauté. Il devra aussi examiner, en relation avec le Ministre des Transports et le Ministre de la Santé Publique, la possibilité de porter de 03 à cinq 05 jours, le délai de validité des certificats de dépistage du COVID-19, au profit des passagers en provenance de pays éloignés tels que le Canada, les Etats-Unis ou la Chine ;
- au **Ministre de la Santé Publique**, de maintenir des unités de cent (100) lits destinés aux malades du COVID-19 dans les formations sanitaires et sites dédiés, à la suite des opérations de démantèlement des équipements sanitaires installés aux stades militaire de Yaoundé et Mbappe Leppe de Douala, en prélude au CHAN 2021.

L'objectif visé étant de permettre au Cameroun de pouvoir faire face à une éventuelle reprise de la pandémie ;

- au **Ministre de la Communication**, d'informer l'opinion publique de ce que les opérations de démantèlement des équipements sanitaires installés dans les stades s'inscrivent exclusivement dans le cadre des préparatifs liés à l'organisation du CHAN 2021, prévu au Cameroun en janvier prochain. Elles ne signifient en aucune manière que la pandémie du COVID-19 a été vaincue, au point de ne plus observer les mesures barrières prescrites.

Pour conclure, le Premier Ministre a répercuté aux Ministres compétents, les très hautes instructions du Président de la République, demandant d'intensifier et de recadrer la communication autour du COVID-19 :

- en rappelant aux populations et aux différents acteurs de la chaîne de riposte que la pandémie du coronavirus reste présente dans notre pays et continue de faire des victimes dans le monde ;
- en invitant nos compatriotes au respect scrupuleux des mesures barrières édictées par le Gouvernement, notamment le port systématique du masque dans les lieux publics et la distanciation sociale, afin d'enrayer l'expansion de ce virus ;
- en rappelant régulièrement le dispositif gouvernemental en matière de lutte contre cette pandémie ;
- en faisant régulièrement le point des opérations de dépistage engagées.-

Yaoundé, le 27 AOUT 2020

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,**



FOUDA Séraphin Magloire